



## La Formation de Maître d'Apprentissage

<b>Module 1</b> 5,5 jours soit 38h30	<b>Maître d'Apprentissage</b> "Les bases"	Problématique et enjeux du tutorat	8h30	Janvier à Mars
		Méthodologie et techniques de l'accompagnement	26h00	
		Elaboration d'un livret d'accueil du tuteur	4h00	
<b>Module 2</b> 6 jours soit 40h00	<b>Maître d'Apprentissage</b> "Approfondissement"	Pédagogie de l'alternance	17h30	Avril à Juin
		Echanges d'expériences	10h30	
		Le dispositif d'apprentissage	7h00	
		Posture du Maître d'Apprentissage	5h00	

### Labellisation :

Attestation délivrée par la CPNE de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif.

### Objectifs :

- Organiser l'accueil, l'intégration dans le stage et l'accompagnement quotidien;
- Professionnaliser à partir des situations de travail apprenantes et sur la base des référentiels diplômés;
- Inscrire l'accompagnement pédagogique, du tutorat dans une démarche partenariale avec le CFA sur la base de critères "Site Qualifiant".

### Module 1 :

- Connaître les types et logiques d'accompagnement tutoral, les modalités et les contraintes d'une formation en alternance, la place et le rôle du tuteur;
- Construire et organiser les différentes phases du parcours de l'apprenti;
- Mener des entretiens de suivi et d'évaluation;
- Rendre les situations de travail apprenantes ou repérer les situations de travail formatives.

### Module 2 :

- Connaître les métiers et les certifications;
- Décliner l'activité professionnelle par le prisme des référentiels et domaines de compétences;
- Renforcer les fondamentaux de la posture de tuteur de maître d'apprentissage;
- Observer et analyser les pratiques favorisant la professionnalisation des apprentis.

**Public :** Salariés désignés pour le suivi présent ou futur d'un apprenti, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine en lien direct avec la qualification visée en contrat d'apprentissage. Dans certains cas, le Maître d'apprentissage doit être titulaire du même diplôme que celui préparé par l'apprenti.

**Durée :** 78,5 heures.

**Date :** Une moyenne de 2 journées de formation par mois de janvier à juin.

**Lieu de formation :** IRTS de Lorraine – en alternance sur le site de Metz et de Nancy.

**Coût :** 903 €

**Coordination de l'action :** Jean-Yves COLLIN, en charge des formations tutorales, Judith KAISER, CFA du Travail Social de Lorraine.

Secrétariat et renseignements :  
03 83 93 41 90 - [alternance@irts-lorraine.fr](mailto:alternance@irts-lorraine.fr)